LE CEMPUISIEN

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
DE L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE GABRIEL PRÉVOST

MV

PRÉSIDENT : M. PARIS, 287, Avenue Division Leclerc - Chatenay-Malabry (Seine)   SIÈGE SOCIAL : 19, Rue de l'Arbre-Sec - Paris-1er - C.C.P. 1844-02 Paris

n° 71   JANVIER-FEVRIER-MARS 1965

SOMMAIRE

Gérante du Cempuisien : Henriette TACNET

cps n°71 5°série
page 2

COMPOSITION du COMITÉ d'ADMINISTRATION pour 1965

Président	Marcel PARIS	287, avenue de la Division Leclerc CHATENAY-MALABRY (Seine)
Vices-Présidents	Etienne GUNTHER	53, avenue Lénine GENTILLY (Seine)
	Henriette TACNET	8, rue Dalou PARIS 15ème
Secrétaire Général	René MONNIER	22, rue de l'Interne Loëb PARIS 13ème
Secrétaires adjoints	Pierre MOREL	12, avenue Léonard de Vinci CHATENAY-MALABRY (Seine)
	Guy ROLLAND	8, allée Beaumarchais "La Pierre au Prêtre" ORLY (Seine)
Trésorier Général	Christiane MAUGUIN	39, rue Saint-Ambroise PARIS 11ème
Trésoriers adjoints	René BARNICOT	95, rue du Petit Château CHARENTON-le-PONT (Seine)
	Jean SAIDI	12, rue du Cambodge PARIS 20ème
Archivistes Bibliothécaires		
	Robert FRETARD	4, rue de la Chine PARIS 20ème
	Alain FOURRIER	1 bis, rue du Général Galliéni VIROFLAY (S & O)
Gérante du Cempuisien	Henriette TACNET	8, rue Dalou PARIS 15ème
Délégués aux Secours	Ernest KRAFT	35, rue de la Grange aux Belles PARIS 10ème
	Henriette TACNET	8, rue Dalou PARIS 15ème
	Alain FOURRIER	1 bis, rue du Général Galliéni VIROFLAY (S & O)
Membres	Paulette VIDAL	2, rue des Petits Carreaux PARIS 2ème
	Césaire ANGELVIN	12, rue Auguste Chabrières PARIS 15ème
	Robert DELPEUX	164, rue de Saussure - log.752 PARIS 17ème
	Michel LAROUBINE	125, avenue d'Alfortville Cité G.D.F. CHOISY-le-ROI (Seine)
	Michelle GREGOIRE	27, rue de Passy PARIS 16ème
	Louis DIBUSZ	13, avenue Baudoin EPINAY-s/SEINE (Seine)

-=-=-=-=-=-=-=-=-

COMPTE-RENDU MORAL - Année 1964

Cher Président,
Chers Camarades,

Avant de vous présenter le Compte-Rendu Moral de l'Année écoulée, je vais, non pas par tradition, mais de tout coeur, vous adresser, au nom de notre Association qui vous est chère, les meilleurs voeux de santé et de bonheur pour l'année qui commence, et vous remercier d'être venus nombreux à cette Réunion très importante, à différents points de vue.

Quand je dis importante, je ne crois pas me tromper, car rien n'est aussi indispensable, lorsque l'on fait partie d'une association comme la nôtre, que d'être tenu au courant de ses activités (bonnes ou mauvaises). "Prendre sa température fréquemment c'est, dit-on, s'assurer une bonne santé". Rien n'est plus vrai.

Dans notre Bulletin de décembre dernier, vous avez pu lire, très brièvement, un résumé des différentes réunions de notre Comité. Il vous a été possible d'y remarquer qu'au cours de 1964, les Membres que vous avez élus se sont réunis 17 fois (sans tenir compte des séances de travail motivées par la préparation du Cempuisien, de la tombola, etc...) pour la bonne marche de l'Association tant sur le plan extérieur que sur celui de l'organisation des Manifestations Cempuisiennes telles que : BAL, ANNUEL, CEREMONIE DU CAVEAU, PENTECOTE, RECEPTION DES JEUNES, REUNION ANNUELLE.

Ces réunions ne seraient d'aucune valeur si nous n'étions pas certains d'un résultat positif. Or, à la satisfaction générale, il existe et la suite de ce compte rendu vous le démontrera.

<u>BAL ANNUEL</u> - Pour la première fois depuis longtemps, cette Soirée eut un résultat positif. Lors de notre dernière Assemblée Générale nous vous avions annoncé la suppression du plateau artistique (que beaucoup appréciaient, mais qui était très onéreux). Cette suppression et la réussite de notre Tombola nous ont permis d'enregistrer ce résultat favorable. En fonction de ce que je viens de vous annoncer, je vais m'adresser aux négligents : ne pas assister à notre Bal Annuel, c'est un peu manquer à ses devoirs de Cempuisien. En effet, chaque Ancien se doit (sauf cas de force majeure) d'être présent en pensant que, grâce à lui et aux amis qu'il aura amenés, il pourra participer à notre rôle de solidarité en alimentant notre Caisse de Secours. Je ne vois pas de participation plus facile et plus agréable : danser, s'amuser, revoir ses camarades, tout en aidant son prochain. Nous comptons sur une nombreuse assistance à notre Bal Annuel qui est prévu pour le 6 MARS 1965.

Le dernier Cempuisien vous en parle d'ailleurs assez longuement et j'espère que vous aurez à coeur d'être des nôtres. Et vous, les Jeunes, ne dites surtout pas que l'on ne danse pas. Dégourdissez-vous et sortez de vos banquettes. J'ai encore à l'esprit ces fameuses banquettes que vous accapariez alors que vos aînés dansaient. Montrez-nous que vous savez, vous aussi, vous amuser et profiter de cette Soirée.

<u>CEREMONIE DU CAVEAU</u> - Outre le caractère de recueillement de la cérémonie et la reconnaissance que nous devons à Gabriel PREVOST, notre délégation a pu, cette année, jouer un rôle efficace. En effet, grâce à M. GRENOUILLET, Directeur de l'I.D.G.P., l'après-midi de cette journée a vu la réunion de la promotion sortante et des Anciens venus représenter l'Association. De cette réunion

(première en son genre et qui, l'expérience aidant,. se renouvellera) il ressort que les jeunes eurent avant leur sortie une idée plus nette des Anciens et de l'Association dont ils avaient entendu parler depuis de nombreuses années.

PENTECOTE - Cette année, comme pour nous récompenser des efforts entrepris pour la réussite de cette amnifestation, nous avons pu noter, en dehors d'une ambiance vraiment remarquable, un nombre plus important d'Anciens à Cempuis. S'y retrouver, pendant 48 heures dans le cadre de notre enfance et dans cette ambiance qui nous appartient, vaut bien le déplacement.

Après le bal annuel, je vous donne donc rendez-vous à Cempuis. Cela sera pour bientôt.

BANQUET ANNUEL - Vous avez pu lire l'article, paru dans le dernier Cempuisien, et intitulé "Accueil de la Promotion 1964". Vous pouvez être sûrs qu'il n'y a rien d'exagéré. 170 anciens présents, plus ceux venus prendre part au traditionnel café, c'est vous dire toute l'importance que nous attachons à recevoir nos Jeunes Camarades.

En plus de cet accueil, nous avons voulu, cette année, manifester notre reconnaissance à notre ancien Président : Roger CHABRIER, et bien des convives avaient tenu à participer à notre geste et être témoins de sa joie.

Après cet aperçu des différentes manifestations Cempuisiennes, je tiens à attirer votre attention sur le fait que, si nous voulons remplir efficacement notre rôle de solidarité envers nos camarades dans le besoin - et il en existe malheureusement - nous ne pourrons le faire que si nous prenons l'engagement de verser nos cotisations. Que les négligents y pensent. Je vais profiter de ce chapitre pour vous remettre en mémoire un article paru dans notre bulletin du début 1964 et intitulé les "Trois Thunes". Le Comité étudie actuellement les diverses formes d'utilisation du don de ce Camarade et nous vous tiendrons au courant. Mais, que ceux qui ont une idée nous l'écrivent, vos indications pourront nous être utiles.

Comme vous avez pu le voir, dans le rapport financier, entre vos mains, notre rôle de solidarité, en fonction de notre trésorerie est assez éloquent : Aide aux jeunes sortants, aux militaires, aux anciens âgés, à ceux dans le besoin. Notre aide est apportée soit financièrement, soit moralement, à tous les cas qui nous sont présentés, car il nous est particulièrement difficile de les connaître tous.

Nous abordons le problème du Renouvellement des Membres du Comité. Dans les statuts propres à notre Association il est stipulé : "Est considéré comme Membre "sortant toute personne ayant plus de 3 ans d'activités au sein du Comité. Les "candidats sortants peuvent se représenter".

Cette année, sont considérés comme Membres sortants :
Mmes Henriette TACNET, Paulette VIDAL, Germaine GENIOLE
MM. Césaire ANGELVIN, Robert DELPEUX, Louis DIBUSZ,
soit 1/3 des membres du Comité.

Il nous appartient de demander des volontaires pour compléter notre Bureau, ceux qui veulent présenter leur candidature seront bien accueillis.

Comme je vous l'ai signalé au début de ce compte-rendu notre rôle au sein du Comité est très varié et si vous voulez y participer eff icacement il vous appartiendra de :

- dépister les cas malheureux et les soumettre.
- apporter votre aide à nos différentes tâches administratives telles que préparation et envoi du Cempuisien, préparation des manifestations cempuisiennes, etc..

Comme vous le voyez il y a toujours à faire.

Je vais, pour terminer, vous laisser le soin de méditer sur ce compte-rendu de nos activités, vous souhaiter une bonne fin d'après- midi et laisser la place au délassement.

VIVE LE ROI - VIVE LA REINE
qui recevront un petit cadeau en souvenir de cette journée.

Le Secrétaire Général
Vice-Président

R. MONNIER

o

o o

COMPTE-RENDU FINANCIER - Année 1964

Chers Amis,

Tout d'abord, moi aussi, je vous présente mes bons voeux pour 1965.

Et voici, pour suivre l'ordre du jour, le compte-rendu financier de l'exercice 1964.

J'espère que cette présentation vous permettra de vous faire une idée sur cette partie, non moins importante, du fonctionnement de notre Association et qui touche plus particulièrement les fonds qui nous sont confiés.

Je vous demande de prendre le "Compte d'Exploitation" et je vais vous le commenter :

En ce qui concerne les dépenses, je ne m'étendrai pas sur les frais de gestion de l'Association, comme indiqué la somme de 174,61 couvre les frais d'entretien, d'électricité, l'assurance incendie, les indemnités à la concierge. L'aménagement concerne des fournitures nécessaires à quelques travaux d'électricité qui nous avons été obligés de faire faire, gratuitement d'ailleurs, par l'un de nos camarades.

Les frais de Secrétariat (673,48) comprennent exclusivement ceux du Président, du Secrétaire, de la Trésorière et de tous les membres qui se font rembourser des frais toujours justifiés.

Frais bancaires : 17,97

Pour le Bulletin "Le Cempuisien" (846,40) pas de commentaires, je pense, si ce n'est que nous tirons environ 400 exemplaires chaque fois et que rien qu'en timbres nous dépensons plus de 350 francs, que nous utilisons au moins 12.000 feuilles de papier duplicateur et 1.500 enveloppes.

Les Cérémonies (295,65) sont celles indiquées. Les anniversaires sont, bien entendu, les commémorations : celle du "Caveau" et celle à "Nos Morts" le lundi de la Pentecôte.

Manifestations compuisiennes - Vous pouvez constater que les frais impartis à l'organisation d'une soirée ne sont pas des moindres. Pour le bal annuel, si l'on ne tient pas compte des pochettes-surprise nous avons dépensé 2.808 f. d'après le décompte que vous avez en mains, et nous n'avons obtenu que 2.695 f. de recettes. Voici, en pourcentages, ce que représentent ces dépenses par rapport aux recettes :

la location de la salle et l'orchestre	73,692 %
les frais de mairie et les taxes	17,142 %
les frais divers	13,321 %
soit	104,155 %

d'où un déficit d'environ 4,15 %.

Vous pouvez constater que le seul bénéfice est réalisé sur la vente des pochettes surprise : 912 F. de recettes contre 470,26 F. de dépenses. D'où l'intérêt de faire une grande place à ces pochettes.

En ce qui concerne le Banquet, l'Association prend à sa charge un certain nombre de repas offerts (255 F.)

Maintenant, passons aux Recettes. Quelques sociétaires connaissant nos difficultés participent chaque année à nos frais. Ici pour 120 francs.

Pour les cotisations, qui représentent le plus clair de nos revenus, nous avons encaissé, en fait, pour 1964, des membres actifs................ 1.391,50
des membres honoraires 150,00
et d'avance sur les cotisations 1965 140,00
soit au total 1.681,50

Ce qui m'amène à vous signaler, que sauf erreur, nous sommes environ, inscrits sur le livre des cotisations : 300 membres actifs dont 60 sont exonérés (militaires et plus de 60 ans) ce qui fait 240 membres qui auraient dû payer 7,50 f. et nous aurions ainsi encaissé 1.800 f. Nous n'en avons effectivement reçus que 1391,50, et dans cette somme plusieurs membres ont acquitté un arriéré ; ils nous manque donc 408,50 F. Ce qui revient à dire qu'au moins 60 de nos membres ne paient pas de cotisations.

J'arrive à nouveau à la rubrique "Bal" . Comme je vous l'ai dit plus haut, les recettes ne couvrent pas les dépenses. Seules les pochettes sont en bénéfice.

La Pentecôte nous laisse généralement un petit bénéfice représenté par un léger prélèvement que nous faisons sur les repas.

De ce compte, il résulte que nous avons pu clore correctement le budget "Gestion" avec un bénéfice de 21,53 F. C'est petit. Vous constaterez que cela ne nous permet pas d'alimenter la caisse de secours, ni d'augmenter le fonds de réserve, ni de faire de bien grands projets pour l'amélioration de notre Association.

Nous arrivons maintenant au "Compte de PERTES et PROFITS" qui groupe les rubriques les plus importantes de notre Comptabilité.

<u>Les apports</u> : La subvention, les dons, les intérêts rapportés par les Titres, ceux du Livret de Caisse d'Epargne - qui n'ont pas été comptabilisés pour 1964 - et le petit bénéfice réalisé sur l'Exploitation.

<u>Les sorties</u> : Dons aux jeunes et aides aux malades ou aux personnes âgées : 2.544,30 F. Les prêts à plus ou moins long terme qui permettent d'aider tous les sociétaires qui en font la demande. Ici, j'ouvre une parenthèse, la somme de 1.420 F. concerne les prêts non remboursés à la caisse au 20 décembre 1964. En fait, dans le courant de l'année, c'est 2.320 F. que nous avons avancés.

Cette année, nous enregistrons une sortie de 101,50 F. sur l'"Opération disques" ; nous récupérerons cette somme lorsque tous les disques seront vendus.

Ce compte se solde par un résultat bénéficiaire de 17.673,53 F. Je ne vous rappellerai, que pour mémoire, le don généreux de 15.000 F. reçu au début de l'année. Il résulte donc que nous avons économisé, sur les revenus proprement dits de l'Association, la somme de 2.673,53 F.

En définitif, l'exercice 1964, présente un avoir de :

Avoir précédent (exercice 1963)	6.400,96
Résultat de l'exercice 1964	17.673,53
soit la somme de	24.074,49 F.

que vous trouvez répartie dans les différents comptes financiers dont vous avez le détail.

J'espère que mon exposé aura été suffisamment clair pour vous donner satisfaction. Je vous remercie de votre attention et de l'amitié que vous me faites de m'avoir écoutée.

<u>COMPTE-RENDU FINANCIER - Exercice 1964</u> — <u>COMPTE DE PERTES & PROFITS - résultat définitif</u>

DEBIT		CREDIT	
Dons distribués aux Sociétaires..	2.544,30	Subvention	5.000,00
Prêts	1.420,00	Dons reçus	16.507,80
Opération DISQUES (à rentrer après vente des disques restants)	101,50	Intérêts sur titres	210,00
BENEFICE réalisé au 20.12.1964 (y compris don anonyme exceptionnel)	17.673,53	Bénéfice réalisé sur la Gestion de l'Association	21,53
	21.739,33		21.739,33

<u>BILAN 1964 - Situation des comptes financiers</u>

ACTIF		PASSIF	
Caisse	994,17		
Banque	794,39	AVOIR au 20 décembre 1963....	6.400,96
Chèques postaux	4.701,85		
Banque - Fonds de réserve ..	2.600,00	Résultat de l'exercice 1964..	17.673,53
Caisse Nationale d'Epargne .	14.984,08		
	24.074,49		24.074,49

COMPTE-RENDU FINANCIER - Exercice 1964 | COMPTE D'EXPLOITATION AU 20 DECEMBRE 1964

DEBIT

GESTION de l'ASSOCIATION		
Siège social : entretien, électricité, assurance, aménagement, concierge	174,61	
Secrétariat : Timbres, déplacements frais de mandats, papier en-tête, frais de circulaires, UFOLEA, réparation machine à écrire	673,48	
Frais bancaires	17,97	
		866,06
BULLETIN "LE CEMPUISIEN"		
Papier, enveloppes, encre, timbres		846,40
CEREMONIES		
Réunion générale (goûter, cadeaux)	101,65	
Fleurs (enterrements, anniversaires)	70,00	
Cérémonie du Caveau	94,00	
Goûter offert aux Jeunes sortants	30,00	
		295,65
MANIFESTATIONS CEMPUISIENNES		
Bal annuel		
Location Mairie	610,84	
Frais de Mairie	145,00	
Orchestre & Séc.Sociale	1.375,05	
Taxes : timbre à l'extraordinaire, SACEM, licence et taxes sur buvette	462,96	
Divers : déplacements, goûter des enfants, vin d'honneur	214,19	
Achat de lots pour pochettes-surprise	470,26	
		3278,30
Banquet des Sortants		
Participation de l'Association		255,00
BENEFICE d'exploitation 1964		21,53
		5.562,94

CREDIT

GESTION DE L'ASSOCIATION		
Reçu de donateurs, pour couvrir les frais		120,00
Cotisations (membres actifs et honoraires)		1.681,50
MANIFESTATIONS CEMPUISIENNES		
Bal annuel		
Entrées	2.436,00	
Recettes sur Bar	100,00	
Remboursement des taxes par le barman	159,00	
Pochettes-surprise	912,00	
		3.607,00
Pentecôte		
Résultat bénéficiaire		154,44
		5.562,94

COMPTE-RENDU

DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 17 JANVIER 1965

En présence d'une nombreuse assistance, la séance est ouverte à 16 heures, sous la présidence de Marcel PARIS et de Marcel MARANDE, Président d'Honneur.

Etaient présents au nom du Comité MM. Marcel PARIS, Etienne GUNTHER, René MONNIER, Michel LAROUBINE, Pierre MOREL, Robert FRETARD, Jean SAIDI, Robert DELPEUX, Louis DIBUSZ, Alain FOURRIER, René BARNICOT, Césaire ANGELVIN, MMmes Christiane MAUGUIN, Henriette TACNET, Paulette VIDAL, Michelle GREGOIRE

BUT DE LA REUNION - Présentation des Comptes-rendus moraux et financiers - Allocution du Président - Proposition d'augmentation des cotisations - Suggestion du Président sur l'utilisation du DON d'un Ancien - Renouvellement d'un tiers du Comité.

Notre Président ouvre la séance en présentant les meilleurs voeux du Comité, remercie les Cempuisiens d'être venus nombreux à cette Réunion, expose les objectifs de l'Association, sa raison d'être, et donne la parole au Secrétaire Général (René MONNIER), et à la Trésorière Générale (Christiane MAUGUIN) pour donner à l'Assemblée un aperçu des activités de l'année 1964.

René MONNIER présente le Compte-Rendu Moral de l'année écoulée et donne un aperçu des différentes manifestations telles que BAL ANNUEL non déficitaire, CEREMONIE du CAVEAU avec en plus de la cérémonie par elle-même la réunion des Jeunes Sortants et de la Délégation des Anciens, PENTECOTE réussie tant sur le plan ambiance que sur celui du nombre des Anciens venus à Cempuis, RECEPTION DES JEUNES SORTANTS au cours d'un BANQUET ANNUEL avec en plus cette année une manifestation de reconnaissance de l'Association et des Anciens envers Roger CHABRIER, Président sortant (élu Président d'Honneur). Cette journée fut particulièrement marquante. Dans cet exposé, il est fait mention de l'importance des cotisations, de notre rôle de solidarité qui est le propre de l'Association et de l'importance des secours de l'Association envers les camarades, en fonction même des sommes mises à sa disposition. Après cet exposé, notre Président Marcel PARIS, demande aux membres présents s'il y a des objections à formuler

COMPTE-RENDU MORAL ADOPTE, après l'intervention très appréciée de Roger POULIQUEN sur l'importance qu'il y aurait à rapprocher les absents de l'Association et à détecter les ennuis qui se cachent derrière cette absence.

Christiane MAUGUIN nous présente le Bilan de l'année écoulée. Cette présentation détaillée sur la gestion des sommes confiées à l'Association fait ressortir différentes lacunes créées par certaines négligences d'Anciens : insuffisance des recettes correspondant aux cotisations Résultat positif du Banquet annuel, de la Pentecôte, du Bal annuel.

A ce sujet, il a surtout été fait remarquer que, malgré l'absence du plateau artistique, cette soirée aurait enregistré un nouveau déficit sans la réussite de notre Tombola, car les entrées ne couvraient pas les dépenses engagées. Les chiffres parlant mieux que toutes les paroles, Christiane MAUGUIN donne en pourcentage les frais que représentent la réalisation d'une telle manifestation, fait état d'une façon nette des sommes entrées au titre des cotisations et explique ce qu'elles auraient dû être normalement. De cette situation, il ressort que l'Association présente à fin 1964, une situation financière sans déficit, mais que l'absence de certaines recettes nous aurait permis d'envisager mieux que ce qui a pu être fait.

Après cet exposé, notre Président demande aux membres présents s'ils ont des objections à formuler. Après quelques explications, ce compte-rendu financier est adopté.

A nouveau Marcel PARIS prend la parole pour proposer à l'Assemblée une augmentation des cotisations. Il propose que la cotisation annuelle demandée à chaque sociétaire soit la suivante :

Membres actifs	10 F. au lieu de 7,50
Membres honoraires	7 F. au lieu de 5,00
Jeunes sortants	5 F. (inchangée)

Il demande avis aux membres présents. Après les explications données à Roger POULIQUEN suite à sa requête de proposer cette ravalorisation des cotisations au cours d'une Assemblée extraordinaire, il lui a été donné l'apaisement qu'elle était faite conformément aux Statuts de notre Association, qui stipulent au titre Ier, article 3 :

"L'Association se compose de membres titulaires, de membres adhérents, de membres d'honneur,
"de membres bienfaiteurs et de membres honoraires.
" Pour être membre titulaire, il faut :
" 1 - avoir été Elève de l'Institution Départementale Gabriel Prévost et en être sorti
"normalement.
" 2 - être agréé par le Conseil d'Administration.
" 3 - Payer une cotisation annuelle fixée à 10 F. (après acceptation des membres présents à
"sa réunion annuelle)
"
" Toutefois les élèves sortant de l'Institution et entrant immédiatement à la Société
"ne paieront, jusqu'à l'âge de 20 ans, qu'une cotisation de 5 F. (après acceptation des
"membres présents à cette réunion annuelle).
"
" Le rachat de la cotisation est admis moyennant le versement d'une somme égale à quinze
" fois la cotisation annuelle rachetée soit 150 F. Il confère la qualité de membre à vie.

" Pour être membres adhérents, il faut être soeur, frères, maris, femmes ou enfants des
"membres titulaires qui en feront la demande au Conseil d'Administration qui statuera sur
"leur admission. La cotisation des membres adhérents est fixée au même taux que celle des
"membres titulaires. Les membres adhérents jouissent des mêmes avantages que les membres
"titulaires. Toutefois, ils ont voix consultative et non délibérative dans les Assemblées
"et Réunions. Il ne peuvent faire partie du Conseil d'Administration.
"
" - Peuvent être membres honoraires les parents, tuteurs des anciens et nouveaux élèves et
"en général toutes personnes qui voudraient par leur générosité contribuer au développement
"de l'Association. Les membres honoraires renoncent aux avantages de l'Association et s'enga-
"gent à verser annuellement une somme minimum de 7 F. (fixée au cours de cette réunion).
"
" Pour être nommé membre bienfaiteur, il faut être agréé par le Conseil d'Administration
"et verser une somme fixée à 300 F. (fixée au cours de cette réunion).

" Pour être nommé membre d'honneur. L'Association peut donner le titre de membre d'honneur
"à toute personne qui aura rendu des services exceptionnels à l'Institution ou à l'Association"

En outre, notre Président a fait état des différentes démarches entreprises pour l'obtention de chambres dans des foyers pour les Jeunes Sortants (accord de principe au cours de la réunion du Conseil d'Administration de la Préfecture de la Seine à Cempuis - démarches entreprises auprès des différents responsables de cette Commission, auprès des directions de foyer, etc...). Il ressort que nos pourparlers dans ce domaine sont reportés, mais que l'idée de réalisation n'est pas abandonnée.

Au cours de cette Assemblée Générale Extraordinaire, notre Président a suggéré que, grâce à une collecte faite auprès des Anciens, nous pourrions obtenir une somme complétant le don généreux d'un Ancien afin d'entrevoir la possibilité d'un appui pour l'achat d'un local plus en rapport avec nos activités, et qui nous appartiendrait. Ce local serait plus

veste et nous offrirait des avantages que nous n'avons pas actuellement. Cette suggestion n'a pas fait d'objections et il a été convenu d'en reparler.

Notre Président d'Honneur, Marcel MARANDE, a proposé que l'âge fixé à 60 ans pour le non-paiement des cotisations soit reporté à 65, âge fixé pour la retraite actuelle. Cette disposition ayant un caractère purement amical et ne figurant pas dans les statuts, il n'a pas été relevé de contradictions et cette proposition a été adoptée.

Marcel PARIS a abordé le problème du renouvellement des membres du Comité et ce, conformément aux statuts qui stipulent au Titre II, article 5 :

"L'Association est administrée par un Conseil de 15 membres élus pour 3 ans par l'Assemblée "Générale. En cas de vacances, il est pourvu au remplacement des Membres du Conseil par la "plus prochaine Assemblée Générale. Le renouvellement du Conseil a lieu par tiers chaque "année. Les membres sortants sont rééligibles.

" Le Conseil choisit parmi ses membres un Bureau composé d'un Président, de deux Vice-"Présidents, d'un Secrétaire, de deux Secrétaires Adjoints, d'un Trésorier, de deux Tréso-"riers Adjoints, d'un Archiviste, d'un Gérant du Bulletin, de deux Délégués au Secours. "Le Bureau est élu pour un an."

En application de ces statuts les membres suivants étaient portés comme membres sortants : Henriette TACNET, Paulette VIDAL, Germaine GENIOLE, Césaire ANGELVIN, Robert DELPEUX, Louis DIBUSZ, soit 1/3 du Comité. L'ensemble des membres sortants décident de se représenter à l'exception de Germaine GENIOLE.

Le Comité a demandé des volontaires et parmi les anciens présents à cette Assemblée Générale, deux ont manifesté leur désir de faire partie du Comité : Ernest KRAFT et Guy ROLLAND. Ils seront convoqués à notre prochaine réunion du Comité.

Les différents points prévus à cette Assemblée Générale Extraordinaire ayant été vus, place a été laissée au côté amical de cette réunion : galettes, vins et tirage des rois.

Ont été "promus" : Reine, Christiane DAUSQUE (Mme BENEZET) qui a trouvé la fève, et roi, Georges SIROT, élu par la Reine.

L'Assemblée Générale s'est terminée à 18 heures.

René MONNIER

Lettre à Yvonne

Samedi dernier, je faisais une partie de lèche-vitrine devant les Galeries Lafayette quand je me sentis prendre par le bras : Qu'est-ce que tu fais là ? - Oh ! par exemple et toi ? et nous éclatons de rire - Oui, vous l'avez deviné, c'était une fille de mon année, qui, poussée comme moi par le démon du "Blanc 1965" venait en prendre plein les yeux.

Mais bien vite, nous oublions les draps aux tons pastels, les serviettes éponge aux teintes chatoyantes, tout ce blanc en couleurs, et nous échangeons des nouvelles de nos familles. Je lui demande : On te voit demain ? - Demain ? qu'est-ce que c'est demain ? - Demain, c'est le 17 janvier et l'Assemblée Générale rue de l'Arbre Sec - Oh ! penses-tu, on aurait été prévenus ! - Tu n'a donc pas reçu le dernier Compuisien ? - Si, bien sûr, celui paru avant Noël, mais je n'ai pas eu de circulaire depuis - Voyons rappelle-toi la circulaire concernant l'Assemblée Générale était dans ce Compuisien - Oh ! c'est vrai, mais je

n'ai pas noté la date tout de suite et après je l'ai oubliée, maintenant il est trop tard, ma journée de demain est prise et je ne peux plus me libérer, c'est trop bête!.., mais sois gentille, puisque tu y vas promets moi de m'écrire pour tout me raconter - D'accord, c'est bien dommage que tu ne puisses venir, mais tu peux compter sur moi.

Chose promise, chose dûe, et dès lundi soir, je prends ma plume, en l'occurence mon stylo à bille, mais voilà...... je n'ai oublié qu'une chose, ma chère Yvonne, c'est de te demander ton adresse...... aussi je vais charger "Le Cempuisien" de te donner les nouvelles que tu attends.

Il est à peu près 15 h 15 lorsque j'entre dans le préau de l'Ecole et de nombreux camarades sont déjà là, par groupes, à bavarder. Peu de temps après, arrive le Président et chacun commence à prendre place sur les bancs. Le Comité se rassemble et siège au grand complet, ou presque, de chaque côté de Marcel PARIS, derrière une immense table et j'évoque malgré moi la toile célèbre d'Andréa del Sarto qu'il a intitulée "Le dernier repas" je crois, la ressemblance est frappante et je me prends à les compter. Là ils sont 15 et tout de suite, Marcel se lève et déclare la séance ouverte - Il nous présente ses voeux et ceux du Comité et brosse un rapide tableau de ce que fût pour l'Association l'année 1964. Année bénéfique, pour reprendre ses propres termes, puisque chaque réunion du Comité a été assidûment fréquentée, permettant ainsi de travailler sérieusement, les rencontres Cempuisiennes ont vu un nombre croissant de participants, des contacts ont été renoués avec des cempuisiens perdus de vue depuis longtemps, et ceux déjà établis avec les jeunes de l'O.P. se sont trouvés renforcés du fait des possibilités de rencontres données par Monsieur le Directeur. Enfin, et ce n'est pas la moindre des choses, un don anonyme et généreux, très généreux, fait par un ancien et qui permet d'entrevoir la réalisation d'un espoir caressé par de nombreux Présidents : Avoir enfin un foyer Cempuisien où nous serions bien chez nous, où nous pourrions accueillir les jeunes dans l'embarras et où le Comité pourrait travailler dans un cadre décent et non pas dans un réduit encombré comme c'est, paraît-il, le cas en ce moment. Cela ne peut bien entendu que rester à l'état de projet actuellement, mais projet qui n'est plus irréalisable surtout si, comme le suggère le Président, une souscription était ouverte, permettant à toutes les bonnes volontés de se manifester et de grossir le don initial ce qui nous permettrait d'avoir déjà un bon apport à présenter à la Commission. Sur cette note optimiste Marcel PARIS passe la parole à René MONNIER pour la lecture du rapport moral de l'année. Tu pourras sans doute en lire le compte rendu dans le Cempuisien et je ne m'y attarderai pas, j'ai pourtant été frappée en apprenant que le Comité s'était réuni 17 fois cette année, tu te rends compte qu'avec un minimum de 2 heures de travail cela représente à peu près 4 journées entières données à l'Association indépendamment du travail de préparation, quand je pense à cela j'ai un peu honte de ne rien faire ! - Après le rapport moral le Président nous donne la parole et c'est notre ami Roger POULIQUEN qui fait entendre sa voix, et quelle voix !!! Roger demande très pertinemment si on ne pourrait pas créer au sein du Comité un genre de commission de contact dont les responsables seraient chargés d'aller voir les Cempuisiens dont on est sans nouvelles. A cela Marcel répond que, bien que n'ayant jamais été créée, cette commission ou plutôt ce principe existe, que les membres du Comité se dépensent sans compter pour voler au secours de tous les cas qui leur sont signalés et que c'est non seulement au Comité mais à chaque Cempuisien qu'incombe le devoir de garder le contact avec tous ceux de sa sphère. Il rappelle comment lui-même alors qu'il n'était plus trésorier, même plus du Comité, demandait à tous les camarades qu'il rencontrait s'ils étaient à jour de leurs cotisations ! toujours avec succès paraît-il ! (je te le dis à toi, je me suis laissée dire que notre Président avait la bosse du commerce !) Enfin POULIQUEN reste quand même accroché à son idée et demande qu'elle soit prise en considération et étudiée à tête reposée.

C'est maintenant Christiane MAUGUIN qui nous fait le compte rendu financier, clair et précis, dont il ressort que l'Association a tout juste bouclé son budget ; à la suite de quoi le Président propose que les cotisations qui sont restées dérisoires par rapport au coût de la vie, soient portées à 10 F. par an, ce qui, tu ne crois pas, est

encore bien peu, à peine 0,90 F. par mois, le prix de 3 journaux ! Proposition acceptée à l'unanimité des voix moins une.

Monsieur MARANDE propose de son côté que l'âge d'exonération pour les cotisations passe de 60 à 65 ans compte tenu du prolongement de la jeunesse chez les Compuisiens ! (comme chez les autres du reste). Après un court débat, cette proposition est également acceptée puis on passe au renouvellement d'un tiers du Comité, conformément aux statuts. Tous les membres sortants se représentent à l'exception de Germaine GENIOLE, il faut donc au moins un volontaire ; celui-ci se faisant attendre, il est désigné d'office (ils sont expéditifs les Compuisiens) et c'est l'ami KRAFT qui se retrouve membre du Comité à son grand étonnement ! Puis Guy ROLLAND, en payant ses cotisations, est à son tour intégré au Comité. Et de deux !

La partie sérieuse de la réunion est terminée et la récréation commence, on va tirer les rois et pouvoir bavarder un petit peu.

Je me rends compte que plus les Compuisiens sont anciens, plus ils sont fidèles car il est indéniable qu'il y avait dimanche une forte proportion d'anciens.... anciens et d'anciens très anciens ; je pense que beaucoup ont dû faire comme toi, oublier cette circulaire que nous avons peut-être reçue un peu trop tôt, sans cela comment expliquer par exemple que sur tous les jeunes sortants de cette année, une seule ait assisté à cette réunion, après tous les efforts faits par le Comité pour les entourer, les mettre à l'aise et les intégrer ? mais enfin nous étions tout de même une bonne centaine.

Je crois t'avoir tout dit maintenant, n'oublie pas de noter sur tes tablettes que le bal a lieu le 6 mars à la Mairie du Vème.

Nous allons laisser les Compuisiens manger leur galette, on couronne la reine Christiane BENEZET et le roi qu'elle a choisi Georges SIROT ; ils reçoivent leur cadeau; un joli drap rose pâle et 4 superbes serviettes éponge ; la fête se termine,

Vive la Reine, Vive le Roi et Vive Compuis !!!

Je t'embrasse bien fort.

Une "Quille" de l'O.P.

P.S. - Tu sais que j'adhère pleinement à l'idée "Commission contact" et je me permets de te demander : Es-tu à jour de tes "cotises" ??!!!

o
o o
o

Nouvelles des Amis

Nous vous transmettons les voeux de plusieurs de nos camarades à qui nous adressons nos vifs remerciements :

Marius VALET - Georges BARBEAUX - Léon DANIEL - André MONTASSIER - Christiane et Roger BENEZET (ex. Christiane DAUSQUE) - Marcel et Gaby ROBLOT - Guy et Jeannine THOMAS (ex Jeannine KUBAKA) - M et Mme René VALLANTIN.

Trois jeunes ménages, à leurs voeux, ont ajouté l'annonce d'une naissance :

Renée et André PARPAIX, un petit garçon prénommé FRANCK, né le 17 novembre 1964 ;
M et Mme Jean-Claude DECOIN, une petite fille FLORENCE, née le 25 décembre 1964 ;
Maryvonne TROUILLOT (ex LE GALL), un petit PASCAL.

Pierre HEINRICH, lors d'une visite au Comité, nous a fait part de la naissance de son fils ANTONY; à la Réunion Générale nous avons appris la naissance de VALERIE, le 12 janvier 1965, fille de Sylviane et Antoine LEQUEUX.

Yvonne FAIVRE est, depuis le 12 janvier 1965, grand-mère d'une petite ISABELLE.

A ces heureux parents toutes nos félicitations et nos souhaits de prospérité à ces nouveaux petits cempuisiens.

Marcelle, Roger et Yves CHABRIER ont joint à leurs voeux de nouveaux remerciements et l'assurance de leur fraternelle affection à tous les Cempuisiens.

Nous avons également reçu des nouvelles de l'un de nos militaires : Gérard WEBER qui se trouve en Côte d'Ivoire et dont voici l'adresse :

2ème Classe WEBER Gérard - D.A.T.E.F. n° 168 - BOUAKE (Côte d'Ivoire)

J'ai pris connaissance des longues lettres que Gérard a adressées à notre camarade Germaine GENIOLE et je voulais vous en communiquer quelques extraits. Mais n'est-il pas préférable qu'il nous rédige lui-même un texte avec ses impressions militaires et africaines ? J'espère qu'au reçu du présent bulletin, il va se mettre à l'oeuvre. Je compte sur lui et l'en remercie vivement.

Henri SINGER est actuellement militaire à la B.A. 280 - STEM - 35, rue Saint Didier à PARIS 16ème.

Paul MICHEL a également écrit une longue missive de laquelle je retiens que cette rubrique "Nouvelles des Amis" a remué en lui d'anciens souvenirs et qu'il a été très sensible à l'évocation d'anciens camarades. Je lui communique les adresses demandées.

A ce propos, je pense qu'aucun de nos sociétaires ne s'oppose à ce que soit transmise son adresse à qui nous la demande. Peut-être même pourrions-nous nous servir de ces pages ? Encore une question que je vous pose et qui restera probablement sans réponse !

Car c'est un fait, vous que j'ai entendu souvent vous plaindre du manque d'intérêt de certains de nos articles, vous qui sollicitez une relance de nos relations pour recréer les liens entre tous, vous dont nous aurions aimé avoir les suggestions, vous n'avez rien fait pour nous aider.

Nous avons appris le décès de M. Paul DOUBLAT à Cempuis - Etienne GUNTHER assistait aux obsèques - et celui de M. BOURDON.

Que les familles trouvent ici l'expression de nos sincères condoléances.

° °
°